

Grève de la faim en Israël : « Nos chaînes seront brisées avant que nous le soyons »

dimanche 23 avril 2017, par [ACAT France](#) (Date de rédaction antérieure : 19 avril 2017).

« Après avoir épuisé toutes les autres options, j'ai décidé que le seul choix pour résister à ces mauvais traitements était de se mettre en grève de la faim ». C'est par cette annonce que, le 17 avril, Marwan Barghouti a lancé un mouvement massif de grève de la faim aujourd'hui suivi par près de 1500 prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Les grévistes protestent contre les nombreuses violations des droits fondamentaux infligés aux détenus palestiniens par les forces de sécurité israéliennes : tortures et mauvais traitements, détention administrative sans inculpation, procès inéquitables, emprisonnement sur le territoire israélien contrairement au droit international humanitaire, privations fréquentes des visites familiales, des soins médicaux, etc.

Ces violations, Marwan Barghouti les vit depuis des années. Ce député et leader du Fatah a été arrêté, torturé et emprisonné en 1976 à l'âge de 18 ans, expulsé vers la Jordanie pendant sept ans après le début de la première intifada en 1987 et victime d'une tentative d'assassinat par Israël en 2001.

L'année suivante, il a de nouveau été arrêté en raison de son implication présumée dans le meurtre de civils israéliens. Torturé pendant des semaines d'interrogatoire, il a été condamné à cinq peines de réclusion à perpétuité, ainsi qu'à 40 ans d'emprisonnement pour une tentative de meurtre, à l'issue d'un procès qualifié d'inéquitable par des observateurs internationaux. Depuis lors, il a passé plus de 1000 jours à l'isolement, sans visite familiale.

Depuis le début de la grève de la faim, les autorités pénitentiaires israéliennes ont adopté des mesures de rétorsion : isolement, privation des visites des familles et des avocats, confiscation d'affaires, transferts de prison, etc. Marwan Barghouti sera présenté devant une commission disciplinaire pour le punir d'avoir publié une tribune dans le New York Times exposant les motivations des grévistes de la faim.

Contexte

La détention comme outil de contrôle de la société palestinienne

Au nom de sa sécurité, Israël utilise la prison comme un véritable outil de pression/répression visant à contrôler la société palestinienne.

Depuis 1967, plus de 850 000 Palestiniens ont été emprisonnés par les autorités israéliennes, soit 20% de la population totale et 40% de la population masculine. Parmi eux, des hommes, femmes, enfants, journalistes, universitaires, parlementaires, etc.

Chaque famille palestinienne a connu la détention d'au moins un de ses membres. Tous ont subi un parcours jalonné de violences, d'humiliations et d'injustices qui produisent des effets dramatiques à

long terme sur la société palestinienne et sur le processus de paix, voué à l'impasse tant que la question des prisonniers palestiniens ne sera pas réglée.

Selon l'ONG palestinienne Addameer, plus de 6300 Palestiniens sont actuellement détenus dans des prisons israéliennes, parmi lesquels 300 enfants, 61 femmes et 13 députés. Plus de 458 prisonniers purgent une peine d'emprisonnement à vie. 500 autres sont en détention administrative, un régime de détention arbitraire dénoncé depuis des années par les ONG de défense des droits de l'homme, ainsi que par les détenus eux-mêmes qui ont déjà mené de longues grèves de la faim pour exiger sa suppression.

Les revendications des grévistes

Voici quelques-unes des 27 demandes formulées par les détenus :

- L'augmentation de la fréquence et de la durée des visites familiales à 1h30 toutes les deux semaines, en autorisant les visites des parents de premier et second degrés et notamment les visites sans restriction des enfants et petits enfants de moins de 16 ans
- La fin de la détention administrative et de l'isolement cellulaire
- L'amélioration des soins médicaux, de la nourriture et l'installation d'air conditionné dans les prisons qui deviennent des fournaises une partie de l'année
- L'accès à l'éducation et à des livres, journaux et certaines chaînes satellitaires
- L'amélioration des conditions de transfert des détenus vers les hôpitaux ou les tribunaux qui se déroulent souvent dans des conditions inhumaines.

ACAT

P.-S.

* Le 19 / 04 / 2017 :

<https://www.acatfrance.fr/actualite/-nos-chaines-seront-brisees-avant-que-nous-le-soyons->